

Commission permanente du Conseil général du 6 novembre 2008

Pascal Popelin a rapporté quatre délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

Subvention de fonctionnement au Comité départemental de la Ligue contre le cancer

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 18 300€ au titre de l'année 2008 au Comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Convention de financement de l'espace « tête à tête » au centre commercial Rosny 2

Le Conseil général a ouvert dans le centre commercial Rosny 2 une structure d'accueil et d'information principalement destinée aux jeunes, dans le cadre de sa politique de prévention des conduites à risques. Pascal Popelin a proposé la signature d'une convention avec l'Etat, permettant d'obtenir un financement de 35 000€ au titre de l'année 2008, de la part de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS 93).

Subvention de fonctionnement au centre « Georges Harter » de Noisy-le-Sec

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 90 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Hôtel social 93 » qui gère le centre d'hébergement « Georges Harter » situé à Noisy-le-Sec et destiné à l'accueil des jeunes couples avec ou sans enfant. Le financement départemental représente 26,2% du budget total de l'établissement.

Subvention d'investissement à la ville du Raincy pour la construction d'un établissement municipal de multi-accueil collectif

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental de relance des modes d'accueil de la petite enfance voté à son initiative en juin 2008, Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale d'investissement d'un montant de 72 679,20€ à la ville du Raincy, pour la construction d'un centre de la petite enfance, 2 allée des Maisons russes, comprenant un relais d'assistantes maternelles et un établissement de multi-accueil collectif de 24 places.

Un autre rapports examiné au cours de cette réunion concernait le canton de Livry-Gargan

Subvention de fonctionnement à la Mission locale intercommunale pour l'emploi des jeunes

Un avenant à la convention triennale liant le Conseil général à la Mission locale intercommunale pour l'emploi des jeunes de la Dhuys, conclue en 2007 à l'initiative de Pascal Popelin, a été adopté. Cet avenant prévoit que cette structure -qui intervient sur le territoire des communes de Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois, Le Raincy, Montfermeil, Coubron et Vaujours- bénéficiera d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 42 000€ au titre de l'année 2008.

En outre, 2 Livryens ont bénéficié d'une subvention départementale pour des travaux à réaliser à leur domicile, au titre du dispositif d'aide départementale aux propriétaires occupants à revenus modestes.